

## Signature d'un accord local



Le 5 avril dernier, un accord local, fruit d'un travail collectif entre la direction et les 4 syndicats représentatifs de l'établissement (CGT, FO, SMPS et SUD SANTÉ), a été signé afin de renforcer l'attractivité de l'établissement et fidéliser les professionnels qui y travaillent.

L'opportunité des accords du Ségur de la Santé a été saisie puisqu'il est rappelé que son axe 2 encourage les établissements publics de santé à négocier des accords locaux visant à promouvoir une politique d'attractivité en s'appuyant sur un accompagnement financier de la part de l'ARS qui soutient les accords locaux majoritaires.

Le centre hospitalier d'Arles a de ce fait décidé de proposer et mettre en oeuvre une politique d'attractivité et de fidélisation ambitieuse.

Cet accord comprend plusieurs volets :

- **Stratégie de fidélisation des personnels contractuels** par la résorption de l'emploi précaire et les revalorisations de leurs rémunérations : un plan de stagiairisation a été arrêté à partir de la situation des effectifs concernés en clarifiant les règles de durées de mise en stage. Les métiers du soin ont fait l'objet d'une attention toute particulière avec des durées réduites (6 mois pour les IDE, manipulateur radio, masseur-kinésithérapeute et sage-femme et 18 mois pour les aides-soignant(e)s et auxiliaires de puériculture). Ce ne sont pas moins de 58 mises en stage qui sont au total proposées pour l'année en cours dans le cadre de ce plan de stagiairisation. En outre, afin de renforcer l'attractivité de l'établissement et par soucis d'équité, les personnels contractuels bénéficieront des revalorisations mises en place par les accords du Ségur pour les personnels titulaires.
- **Déploiement d'une politique d'amélioration des conditions de travail** par la création d'un pool de remplacement. Afin de pérenniser les emplois des personnels qui assurent les remplacements et d'améliorer les conditions de travail des professionnels soignants, un pool de remplacement en utilisant le dispositif de financement proposé va être créé : 3 postes infirmiers et 3 postes aides-soignants.
- **Valorisation de l'engagement collectif** : une opportunité à saisir.

L'accord du Ségur de la santé prévoit l'instauration d'une nouvelle prime destinée à intéresser les agents à la qualité du service rendu et à valoriser l'engagement des équipes dans des projets collectifs et pluridisciplinaires. Ce dispositif a vocation à favoriser la participation des agents ainsi que le dialogue au sein des équipes autour de l'efficacité interne de l'établissement.

Les orientations cadres contenues fixent la stratégie institutionnelle et les modalités selon lesquelles l'engagement collectif est mis en oeuvre au sein de l'établissement.

Les équipes de tous les services sont donc invitées à se mobiliser autour de projets qui améliorent la qualité du service rendu en faveur des usagers ou des personnels de l'établissement.

Il convient de noter que sans attendre cet accord, la prime d'engagement collectif avait bénéficié l'an dernier à l'équipe soignante de réanimation - surveillance continue porteuse d'un projet novateur en pleine période d'épidémie Covid. Le service informatique particulièrement mobilisé depuis plusieurs mois par les conséquences de la cyberattaque subie l'été dernier par l'établissement sera ce mois-ci le deuxième service du centre hospitalier d'Arles à bénéficier de ce type de reconnaissance collective.

Cet accord local est une étape importante. Il favorise la qualité de vie au travail par la clarification des règles de recrutement et de rémunération des personnels contractuels. Il encourage la conduite de projets qui permettront de fédérer les équipes au sein des services.

Cette politique d'attractivité doit être désormais complétée par une réflexion collective sur de nouvelles organisations de travail et du travail. Cette thématique fera l'objet de discussions entre direction et partenaires sociaux dans les prochains mois.

## Désignation d'un référent égalité professionnelle

Le plan d'actions en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes-hommes, présenté dans La Lettre du mois de février 2022, a reçu un avis favorable unanime des membres de la Commission médicale d'établissement et du Comité technique d'établissement.

Conformément à la réglementation et suite à l'appel à candidature lancé le 22 février dernier, Mme Rebecca KABORE, assistante qualité, a été désignée « référente Egalité ».

Son rôle sera d'informer les personnels de l'établissement sur la politique mise en oeuvre, de sensibiliser et de conseiller les agents à l'égalité professionnelle, de participer aux travaux du groupe de suivi du plan d'actions et de participer aux rencontres du réseau des référents Egalité du GHT Hôpitaux de Provence.

Si besoin, elle est joignable par téléphone au **8645** ou par mail à l'adresse suivante : [rebecca.kabore@ch-arles.fr](mailto:rebecca.kabore@ch-arles.fr)



# Ouverture d'une unité médico-judiciaire (UMJ) au centre hospitalier d'Arles



Dans le cadre du renforcement du maillage territorial de la médecine légale du vivant, le ministère de la justice a bénéficié de l'allocation de crédits supplémentaires à hauteur de 20 millions d'euros.

Dans l'attente d'une révision du schéma directeur de la médecine légale et de procéder au renforcement (et/ou à la création) de structures médico-judiciaires à partir de l'expression des besoins formulés par les procureurs généraux, un dispositif reposant sur l'allocation de subventions ayant pour contrepartie la mise en œuvre d'un projet opérationnel en partenariat avec les structures hospitalières a été conçu.

Dans ce contexte, Monsieur Laurent GUMBAU, Procureur de la République près du Tribunal Judiciaire de Tarascon s'est rapproché de l'établissement afin de proposer l'installation d'une unité médico-judiciaire (UMJ) au centre hospitalier d'Arles. Sa proposition financière de convention était basée sur une allocation annuelle de fonctionnement de 200 000 € pour le financement de :

- 0,8 équivalent temps plein de médecin légiste,
- 0,8 équivalent temps plein d'infirmier,
- et 1 équivalent temps plein de secrétaire médicale.

A cette somme en dépenses d'exploitation et pour permettre le démarrage de cette nouvelle unité qui lui semblait correspondre en effet à un véritable besoin, le centre hospitalier d'Arles a financé lui-même des travaux d'équipement pour un coût total de près de 12 000 € incluant :

- courant faible et téléphonie (dont 18 pavés LED) : 2 000 €,
- menuiserie : 1 000 €,
- peinture : 4 900 €,
- réfection d'une partie des sols : 4 000 €.

Les principales missions et objectifs de cette UMJ sont :

- la prise en charge de victimes ayant porté plainte ou non,
- les examens de personnes gardées à vue à la demande des services de police ou de gendarmerie,
- les examens et prélèvements des personnes dans le cadre d'infractions liées au code de la route.

L'UMJ peut aussi intervenir à la demande des autres services hospitaliers et des partenaires institutionnels et associatifs de l'établissement.

Pour les consultations de victimes, la prise de rendez-vous s'effectue auprès de la secrétaire de l'UMJ soit sur réquisition judiciaire, soit à la demande de la personne. Le déroulement de la consultation pour la victime comprend un point avec l'infirmière qui l'informe du déroulement de la procédure à venir, d'une consultation avec le médecin légiste et si nécessaire, l'établissement d'un certificat d'IIT au sens pénal (incapacité à se livrer aux gestes de la vie courante).

Des aides peuvent être proposées aux victimes :

- une orientation vers une assistante sociale ou un psychologue selon les besoins estimés par le médecin légiste et l'infirmière,
- une mise en contact avec des associations ou des services sociaux, notamment la PMI de secteur selon la situation de la victime.



Le médecin légiste, le Dr Anne RANCUREL qui avait déjà exercé il y a quelques années aux urgences du centre hospitalier d'Arles en qualité de médecin urgentiste et de pédiatre en assure la responsabilité médicale. Elle consulte sur rendez-vous, les lundis, mercredis et vendredis de 9 heures à 17 heures et les mardis et jeudis de 9 heures à 13 heures.

L'UMJ est située au 4ème étage du bâtiment principal de l'hôpital  
Son secrétariat est ouvert  
du lundi au vendredi de 8h30 à 16 heures  
et est joignable pour conseil ou prise de rendez-vous au  
**Tél. 04 90 49 45 84**

Elle dispose d'une salle d'attente, d'un local pour les personnes en garde à vue, d'un bureau médical, d'une salle de soins et d'un secrétariat.

L'UMJ du centre hospitalier d'Arles qui est fonctionnelle depuis le 21 mars 2022 a déjà reçu au 25 avril 42 personnes en consultation dont 31 victimes (74%) et 11 gardés à vue (16%).

Parmi les 31 victimes, ont été reçus en consultation :

- 9 cas de violences conjugales et 2 cas de violence intrafamiliale (35%)
- 11 cas de violence (35%)
- 9 cas d'agressions sexuelles (30%)



## Dons de l'Amicale à l'UMJ



L'Amicale a offert, le 29 mars dernier, des livres de coloriage, des crayons de couleur ainsi que des jouets à l'UMJ en faveur des enfants victimes de violence.

La Lettre remercie les représentantes de l'Amicale : Mme Corinne RIVIERE, Présidente, Mme Claudine MONTIGOCARLE, Trésorière et Mme Victoria SIDANI, Secrétaire adjointe

# Rencontre avec Laetitia PALIX, Infirmière en pratique avancée (IPA), une prise de poste réussie au CH d'Arles



## Présentez-nous votre parcours :

Diplômée en 2002, après un court passage par le service des urgences j'ai rejoint le service de médecine interne pendant 6 ans, puis je me suis orientée vers l'oncologie en intégrant l'Hôpital de Jour (HDJ) de médecine en 2009. Parallèlement à cette activité, j'ai travaillé un an en tant que remplaçante dans un cabinet d'IDE libérale afin de découvrir la prise en charge des soins à domicile. Lorsque la spécialisation de pratique avancée a fait son apparition, j'ai décidé de suivre cette formation en intégrant l'université pendant 2 ans. C'est en juillet 2021 que j'ai été diplômée IPA spécialisée en oncologie.

## Quelles sont vos missions au quotidien ?

La principale compétence de l'IPA est l'activité clinique qui permet de suivre un patient de façon alternée avec l'oncologue en hospitalisation de jour ou en consultation pour la validation ou le renouvellement des traitements anti-tumoraux. Un examen clinique doit ensuite être réalisé en fonction de la symptomatologie ou des toxicités spécifiques selon les protocoles.

La prévention et la coordination sont également des activités importantes de l'IPA afin d'optimiser et de faciliter le parcours du patient en oncologie, de réduire les effets indésirables et de permettre une meilleure tolérance des traitements.

Je joue également un rôle dans l'amélioration des pratiques professionnelles au travers d'évaluation et de formation de mes collègues. Enfin, je peux contribuer à des études et des travaux, notamment en réalisant de la recherche bibliographique sur les avancées thérapeutiques.

## Qu'est-ce que vous apportez au sein de l'équipe médico-soignante ?

L'objectif est de libérer du temps médical afin que les médecins puissent davantage se pencher sur les prises en charge plus complexes. Au sein de l'équipe, je suis l'interface entre les IDE et les médecins, ce qui me permet de mieux coordonner les prises en charge des patients.

Enfin je mène des projets avec l'aide du cadre de santé pour dynamiser le service et améliorer la prise en charge des patients en favorisant les soins oncologiques de supports (socio-esthétique, RESC, réunion de concertation).

## Quelle plus-value pour les personnes soignées ? Quelles sont les limites de votre métier ?

Pour le patient, l'IPA est beaucoup plus accessible et à l'écoute. Je leur permets d'avoir plus facilement accès aux soins de supports en les orientant lorsqu'une difficulté est repérée.

Par contre, je ne peux pas gérer les problèmes de santé qui sont en dehors de mon champ de compétences que ce soit par la gravité des symptômes ou lié à une pathologie autre que le cancer. Dans ces conditions, je renvoie le patient vers le médecin.

## Quelle participation au sein du territoire ?

J'ai surtout développé ma pratique au sein du centre hospitalier d'Arles mais j'ai pour projet de me rapprocher de la CPTS du pays d'Arles afin de travailler en collaboration avec la ville et d'optimiser la prise en charge des patients. J'ai par ailleurs pu présenter le métier d'IPA en Commission des soins infirmiers des Hôpitaux des Portes de Camargue et je suis à la disposition des IDE qui souhaiteraient s'orienter vers ce métier quelle que soit la spécialité. Sur le long terme, nous pourrions créer un groupe d'IPA notamment dans le cadre de la recherche, en sachant que nous serons prochainement 2 IPA au sein de l'établissement à partir de cet été, mon collègue sera spécialisé en pathologie chronique stabilisée.

## Vous pouvez me joindre au

Service de l'HDJ de médecine et oncologie - 6<sup>ème</sup> étage

du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Tél. 04 90 49 29 80 ou par mail [laetitia.palix@ch-arles.fr](mailto:laetitia.palix@ch-arles.fr)

## Exercice de simulation « Tuerie de masse » au sein de la Tour Luma



Le mardi 29 mars 2022 a eu lieu à la tour Luma à Arles, un exercice appelé « Tuerie de Masse ». Cet exercice de simulation consistait en l'attaque de la tour Luma par des terroristes, en présence d'agents de la tour et des visiteurs avec prise d'otages qui a nécessité l'intervention des hommes du RAID arrivés par hélicoptère de l'armée de terre et déposés sur la terrasse du 9<sup>ème</sup> étage de la tour. Afin que l'exercice se fasse en conditions « réelles », le commandant de police a sollicité la contribution de l'IFSI afin que des étudiants volontaires puissent jouer le rôle de figurants. L'objectif de cet exercice était de tester et de mesurer la coordination entre les différents corps de métiers intervenants : 30 policiers armés, 30 pompiers, 15 hommes du GIGN et 15 hommes du RAID.

47 étudiants issus de la 1<sup>ère</sup> année d'études en Soins Infirmiers y ont participé. 26 ont joué le rôle de blessés, 20 étaient des impliqués et une était requérante. Chaque étudiant avait une fiche descriptive du rôle qu'il devait jouer. Une séance en amont de l'exercice a été organisée au sein de l'IFSI-IFAS afin que les différents corps de métiers intervenants expliquent aux étudiants le déroulement de l'opération avec présentation des armes utilisées.

Un débriefing a été réalisé le lendemain de l'exercice avec les étudiants figurants afin de recueillir leurs impressions, leurs observations et leurs interrogations. Tous ont exprimé une satisfaction générale, à la fois d'un point de vue pédagogique mais aussi personnel, d'avoir pu participer à un exercice rare et de cette ampleur. Certains se sont déjà portés volontaires si de nouveaux exercices étaient organisés !

## Visite du directeur général de l'AP-HM



Accompagné du professeur Jean-Luc JOUVE, président de la CME, et de Mme SYLVIA BRETON, directrice générale adjointe, M. François CRÉMIEUX, directeur général de l'AP-HM, était présent à Arles le vendredi 1<sup>er</sup> avril pour rencontrer la gouvernance du CH d'Arles et celle des Hôpitaux des Portes de Camargue afin notamment d'évoquer les projets des établissements publics de santé du pays d'Arles mais aussi leurs attentes vis-à-vis du GHT Hôpitaux de Provence dont il préside le Comité stratégique.

A l'issue de ces échanges, il s'est rendu dans plusieurs services du centre hospitalier afin de se rendre compte du travail des équipes. C'est ainsi que dans le service de gastro-entérologie dont il a pu apprécier la configuration des locaux, il lui a été présenté par le Dr BERNARDI le fonctionnement d'aXigate. Sachant que ce DPI est également celui de l'AP-HM et qu'il est amené à devenir à terme celui de l'ensemble des établissements du GHT, la discussion a été particulièrement intéressante.

Merci à cette délégation de haut niveau de notre établissement support de GHT pour sa venue et pour cet après-midi très utile de travail.

## Une convention Prestation Repas signée avec le GCS clinique Jeanne d'Arc



Dans le cadre du projet de partenariat hospitalier public-privé arlésien, les services logistiques du centre hospitalier, qui assurent la prestation linge du GCS clinique Jeanne d'Arc depuis janvier 2021, assurent désormais depuis le 1er avril 2022 et suite à la signature d'une nouvelle convention, la fourniture et la livraison de préparations culinaires. Le service restauration de l'établissement est chargé d'assurer de façon régulière et permanente la fourniture et la livraison de plats cuisinés réfrigérés et d'épicerie issus de l'unité centrale de production. Cette prestation représentera environ un total annuel de 33 000 repas qui seront livrés sur le site de la clinique par le service garage.

La mise en œuvre de ce projet a nécessité de nombreuses réunions entre les directions fonctionnelles des deux établissements, les cadres diététiciens de l'hôpital et de la clinique, le responsable de la restauration, le responsable du garage, l'ingénieur logistique ainsi que le service informatique pour répondre au mieux aux attentes alimentaires des patients hospitalisés et du personnel du GCS clinique Jeanne d'Arc.

C'est un nouveau challenge pour l'équipe du service restauration de confectionner des repas de qualité destinés tant aux professionnels qu'à la patientèle de notre partenaire avant un regroupement de tous sur le site du centre hospitalier à l'horizon du printemps 2025.

L'ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS  
DES HOSPITALIERS ORGANISE UN  
**VIDE-GRENIER**  
Samedi 7 mai  
de 8h à 17h - sous la pinède  
10€ la place à l'inscription - Gratuit pour les Amicalistes.  
Restauration froide sur place.  
Renseignements et inscriptions à l'amicale :  
le mardi de 11h30 à 14h : poste 26 85  
Corinne RIVIERE : poste 25 39 (radio)  
06 14 28 46 89 (claudine)  
06 12 75 79 44 (vitto)

### La Lettre souhaite la bienvenue aux agents recrutés pendant la période du 11 mars au 10 avril 2022 :

Dayana ANSELIN, Aurélie CARPENTIER, Sandrine GONZALEZ, Séverine DELAFONTAINE (adjoints administratifs) - Daniela Filipa REBELO DOS SANTOS, Catherine CADORET (infirmière) - Isabelle FONT (adjointe des cadres) - Kim WEBER (A.S.H.) - Sandrine ROUSSEAU (cadre de santé).

### Sur la même période, ont quitté l'établissement :

Ilhame CHANTAH, Ndeye Sanou FALL, Aicha MERHOUNI, Bernard NOVELLI (aides-soignants) - Géraldine LANDAIS, Sandrine TRUCHAN, Louise READ, Marie-Claude DURUBLE (infirmières) - Yabre VACHET (diététicien) - Elisabeth TOREL, Sylvie SAN NICOLAS (A.S.H.) - Johana PAPINI (agent entretien qualifié) - Cécile LEBOSSÉ (attachée administration principal) - Thierry KOLAKOWSKI (technicien supérieur) - Justine LOPEZ, Carla ROUQUEL (adjoints administratifs) - Evelyne BOUROTTE, Karima DAHOU (assistante médico-administrative) - Abdelmajid EL AMARI (ouvrier principal).

## Départ du Directeur des finances, de l'activité et du système d'information, Rodrigue ALEXANDER



Près de 5 ans après mon arrivée, je quitte le centre hospitalier d'Arles pour rejoindre le CHU de la Martinique où j'occupe désormais les fonctions de directeur du biomédical et du système d'information.

Dès mon arrivée le 14 août 2017 et ayant la transformation numérique et le management bienveillant comme fil conducteur, je me suis efforcé de contribuer à l'amélioration de la performance générale, du service rendu aux patients, des conditions de travail des personnels et de la démarche qualité de mes secteurs d'activité (Service financier, Contrôle de gestion, Admissions-facturation, Service social, Secrétariats médicaux, Archives et Informatique). Grâce à une mobilisation collective, nous avons informatisé les soins (imagerie médicale, échographies obstétricales, certificats de décès, admissions en SSR, dictée numérique à reconnaissance vocale avec envoi par messagerie des comptes rendus médicaux, agendas électroniques, prise de RdV en ligne, rappels de RdV par SMS, recueil du consentement opératoire, télémedecine...) tout en concernant les secteurs administratifs, techniques et logistiques (échanges avec le Trésor Public et mutuelles, commandes pharmaceutiques, dossiers des archives, résultats de biologie vers les HPC, dossier agent RH, paiements au self par CB...).

Suite à la cyberattaque subie par notre établissement en août 2021, les derniers mois auront été marqués par une gestion de crise majeure, stressante et chronophage. Nous nous en serions bien passés mais avons su transformer cette menace en opportunité d'amélioration de la sécurité du système d'information et en reconnaissance par les autorités de tutelle de la robustesse de la démarche qualité du CH d'Arles.

Bien que je n'ai pas eu suffisamment de temps pour tout traiter, je crois pouvoir dire que notre facturation est optimisée (qualité et délai de recouvrement), nos comptes sont fiabilisés, nos patients sont mieux accueillis (réponse téléphonique au BMRV, attente réduite pour les formalités administratives, réception des documents médicaux dans les DMP), nos partenaires libéraux sont mieux informés (délai de réception des comptes rendus et concertation en lien avec la CPTS) et que nos personnels utilisent des outils modernes. Désormais entièrement financée par l'ARS grâce à la démarche qualité du service informatique (Programme Hop'En), la finalisation du déploiement du Dossier Patient Informatisé AXIGATE sur les prochains mois sera le point d'orgue du portefeuille projets que je laisse.

Je remercie les équipes qui m'ont fait confiance et l'ensemble de la communauté hospitalière qui m'a fait me sentir chez moi au centre hospitalier d'Arles. A tous, je veux tout simplement souligner que vous m'avez beaucoup donné, beaucoup appris et que vous allez me manquer. Je garderai des souvenirs inoubliables de ce passage à Arles, de cette Camargue, de cette Provence et de cette riche culture.

Je terminerai par une citation de Nelson MANDELA transmise récemment par une amie : « *Cela semble toujours impossible, jusqu'à ce qu'on le fasse* ».

Bonne continuation et pleine réussite à tous.

Rodrigue ALEXANDER